

En 1988, cette société d'État a mis à la disposition des exportateurs canadiens des services de financement et d'assurance d'une valeur de 5,5 milliards de dollars.

La Société pour l'expansion des exportations relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce extérieur.

Pour de plus amples renseignements :
Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874